

SASU AAL CONNECTIC
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 €,
98, Rue Saint Jean du Désert
13012 Marseille

numéro SIREN : 893097451

Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Du 13/11/2024

Le 13/11/2024 à 10 heures, l'actionnaire unique de la SASU AAL CONNECTIC a pris les décisions suivantes :

- Changement de siège social
- Modification de l'article 4 des statuts
- Pouvoirs pour les démarches et les formalités

L'assemblée est présidée par Monsieur LO Abdourahmane, président, détenant 200 actions.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de transférer le siège social actuellement fixé à 98, Rue Saint Jean du Désert au 83, Boulevard Mireille Lauze -13010 Marseille à compter du 20 Septembre 2023.

Cette résolution mise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision précédente, il est décidé de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

Article 4 : Siège Social

Le siège de la société est fixé : 83, Boulevard Mireille Lauze
13010 Marseille

Le reste de l'Article reste inchangé.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de la présente afin d'effectuer les démarches et formalités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée est close à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents

Marseille,
Le 13 Novembre 2024

LE PRESIDENT

L'ACTIONNAIRE